



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : DGA Développement du
Territoire
Tél : 04 66 56 42 34
Réf : CR/LP/SJ

N°CS2025_02_01

EXTRAIT DU REGISTRE **DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU** **POLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS**

SÉANCE DU MARDI 8 AVRIL 2025

Convoqué le mardi 1^{er} avril 2025, le Comité Syndical s'est réuni au Purple Campus, à Alès, le mardi 8 avril 2025 à 15h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Liliane ALLEMAND est nommée secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (15) : Christophe RIVENQ, Président, Max ROUSTAN, Christian CHAMBON, Frédéric GRAS, Liliane ALLEMAND, Daniel-Jean VALADE, Gilles TIXADOR, Jacques BOLLEGUE, Jean-Louis POUDEVIGNE, Alain BENSACKOUN, Jean-Claude MAZAUDIER, Patrice PLANES, Bernard HILLAIRE, Christophe BOUGAREL, Geneviève BLANC.

MEMBRES EXCUSÉS (7) : Philippe RIBOT, Jean-François DURAND-COUTELLE, Véronique POIGNET-SENGER, Jean-Charles BENEZET, Eric TORREILLES, Ghislain CHASSARY, Méryl DEBIERRE.

POUVOIRS (8) : Franck PROUST (pouvoir à Christophe RIVENQ), Jean-Marc CAMPELLO (pouvoir à Daniel-Jean VALADE), Patrick DE GONZAGA (pouvoir à Patrice PLANES), Patrick CHABERT (pouvoir à Jean-Claude MAZAUDIER), Patrick MALAVIEILLE (pouvoir à Liliane ALLEMAND), Olivier FABREGOUL (pouvoir à Jean-Louis POUDEVIGNE), Eddy VALADIER (pouvoir à Jacques BOLLEGUE), Rémi NICOLAS (pouvoir à Gilles TIXADOR).

OBJET : Déplacement exceptionnel du lieu de réunion du Comité Syndical du 8 avril 2025 à Alès, Purple Campus (270 quai des Prés Rasclaux)

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5731-1, L.5711-1 et L.5211-11,

Vu les statuts du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès, et notamment son article 5,

Considérant que le Comité Syndical doit se tenir et délibérer à son siège social, dans les salles des assemblées de la Communauté d'Alès Agglomération ou de Nîmes Métropole, ou tout autre endroit si besoin est,

Considérant la tenue de l'Assemblée Générale portant création de l'association « La Belle Gardoise » le 8 avril 2025 dans la salle de réunion du Purple Campus, situé 270 quai des Prés Rasclaux à Alès,

Considérant l'appui financier du Pôle Métropolitain pour le lancement de ce projet « La Belle Gardoise »,

Considérant que toutes les conditions sont réunies pour que le Comité Syndical se tienne dans la salle de réunion du Purple Campus, situé 270 quai des Prés Rasclaux à Alès.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE

DÉCIDE

De fixer le lieu de réunion du Comité Syndical du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès du 8 avril 2025 au Purple Campus 270 quai des Prés Rasclaux à Alès.

Votants : 23
Pour : 23 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0



Pour extrait certifié conforme

Le Président

Christophe RIVENQ